

CONTEXTE DE L'ACTION :

La participation de la personne accompagnée constitue un élément central de la réussite des accompagnements. La participation de la personne accompagnée permet à la personne de se penser en sujet agissant et décidant. Elle renforce son sentiment d'efficacité personnelle. Elle renforce son autonomie. Elle lui permet de développer sa capacité d'action. Elle lui permet de s'engager et de mettre de la valeur sur les résultats obtenus.

Dans le cadre du plan pauvreté, la participation de la personne accompagnée a été à juste titre mise au centre des mesures comme un outil de la « révolution » ambitionnée. Sur la pression des associations représentatives des personnes, la demande a été faite de mettre en place des mesures pour ne pas oublier que les personnes qui viennent fréquenter les structures sociales doivent être prises en considération et traitées dignement.

Si la participation permet de faciliter la relation et favoriser l'autonomie de la personne, sa mise en place puis son maintien nécessitent des connaissances techniques et l'acquisition de méthode pour en faire, au-delà d'une valeur, un outil pédagogique au service de la réussite de la personne.

C'est l'enjeu de cette formation que de permettre aux stagiaires de découvrir le potentiel de ces méthodes basées sur la participation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Intégrer la participation des PA dans leur pratique d'accompagnement
- Poser un cadre afin de sécuriser la PA pour lui permettre d'agir
- Réaliser une séance de diagnostic systémique construit par la personne
- Construire leurs séances en démarche participative.
- Mesurer les effets de la participation sur la relation d'accompagnement

PROGRAMME DE LA FORMATION :

jour 1 : Les fondements de la méthode d'accompagnement des publics en insertion

- La démarche d'accompagnement dans un contexte de précarité
- Les effets de la précarité
- Le cadre et la sécurisation
- Savoir poser un cadre

Jour 2 : La participation dans les pratiques d'accompagnement

- Les théories d'engagement et le pouvoir d'agir
- Structurer un parcours d'insertion dans cette logique : les éléments de gestion du parcours traduits par le plan d'action
- Co construire le plan d'action du parcours
- Exercices à partir de situations amenées par les stagiaires

Intersession accompagnée :

- Identification de Personnes Accompagnées
- Réalisation des premières expériences de participation

Jour 3 : Co construire des séances participatives

- Échanges d'expériences autour des expérimentations
- Apports ou réajustements théoriques et méthodologiques à partir d'un cas pratique

Participation de la PA

2/2

- Méthode pour construire une séance participative
- Co construction de séances identifiés par les stagiaires
- S'engager pour pouvoir mettre en œuvre

RYTHME DE LA FORMATION :

Les formations se déroulent sur un rythme de 2 + 1

Ce rythme permet aux stagiaires à la fois de :

- Prendre du recul et de s'exercer dans leur cadre de travail professionnel
- Allier leur travail et les séances de formation
- Expérimenter progressivement la méthode et la lier à la démarche en cours sur le territoire

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

À l'issue des 2 premières journées, il sera demandé aux stagiaires de mettre en œuvre 1 ou 2 techniques vues pendant la formation en s'appuyant sur les principes méthodologiques (Expérimentation). Le formateur réajustera lors de la 3ème journée, le contenu de la formation afin de permettre à chacun d'acquérir des compétences identifiées.

NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL :

Nous favorisons les pédagogies actives et tenons à ce que les liens avec la réalité de terrain soient effectués dès le premier jour de la formation.

Pour cela, et selon les groupes, le matin est consacré à la mise en place, par les échanges, des éléments conceptuels et théoriques nécessaires à la mise en application, les après midi sont consacrés à des situations amenées par les stagiaires. Les échanges de pratiques s'organisent ici autour d'une méthode adaptable et déclinable aux différents environnements dans lesquels se trouvent les stagiaires.

ACCESSIBILITÉ :

Vous êtes en situation de handicap :

Nous sommes là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Des aménagements particuliers peuvent être mis en place durant la formation et lors des périodes d'exams.

Contact : Françoise Morin - 04 42 20 81 66

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ REQUIS

- ▶ *Accompagnateurs sociaux et professionnels, Référénts Uniques de parcours, conseillers emploi ou conseillers en insertion professionnelle souhaitant intégrer la participation comme un outil pédagogique au service de l'engagement et de la réussite des projets de parcours.*

NOS TARIFS POUR CETTE FORMATION :

En individuel : en FOAD = 700,00 € Net de Taxes
en présentiel = 900,00 € Net de taxes

En groupe : 1400 € Net de taxes par jour (frais de déplacement non compris) Effectif pressenti : de 6 à 12 personnes par groupe

MODALITÉS D'ACCÈS :

En FOAD : Constitution d'un groupe de 5 personnes maximum par mois selon les inscriptions.

En présentiel : sessions inter ou intra
(nous consulter)